



COMITE POITOU-CHARENTES de NATATION
CHARENTE - CHARENTE MARITIME - DEUX SEVRES – VIENNE
Présidence Secrétariat Trésorerie



OPERATION « TICKET SPORT » 2011-2012

Pour la troisième année consécutive, le Conseil Régional renouvelle son opération « Tickets sport ».

Par conséquent, le Comité Régional de Natation a répondu présente pour gérer cette opération dans le cadre de la saison 2011-2012, pour les licenciés FFN.

Vous trouverez ci-dessous le mode opératoire pour la récolte des tickets sport.

MODE OPERATOIRE

**** Un nageur (lycéen) veut s'inscrire :***

Le ticket sport a une valeur de 25 €, et la licence fédérale est à 32.00 €

Le nageur vous remet son ticket sport NOMINATIF
(attention : le ticket sport doit être signé par son titulaire)

**** Les demandes de licences via extranat :***

Procédez de façon habituelle pour vos demandes de licences.

Imprimez le bon de commande + **la « Liste des licenciés » pour lesquels vous faites les demandes.**

Surlignez les bénéficiaires tickets sport.

**** Le paiement***

Votre bon de commande affiche le montant total à payer au Comité Régional.
Déduisez de celui-ci, le montant des tickets sports.

Exemple :

- vous avez inscrits 4 nageurs bénéficiaires du ticket sport
(4 x 25.00 € = 100.00 € de tickets sport)

- vous avez demandé 10 licences à 32.00 € sur Extranat (dans lesquelles apparaissent vos 4 nageurs « ticket sport ») pour un total à payer de 320.00 €

- vous devez au Comité Régional : 320.00 - 100.00 = 220.00 €

*** Vos envois au Comité Régional Natation**

- Envoyez :
- 1) bon de commande de licences
 - 2) liste des licenciés correspondant au bon
 - 3) tickets sports des licenciés concernés dans ce bon
 - 4) paiement (déduction faite des tickets sport)

INFORMATIONS

Vous ne pouvez licencier le bénéficiaire qu'à condition qu'il vous ait remis son ticket sport, pour nous le transmettre par la suite (avec le bon de commande)

Les tickets sport NOMINATIFS sont des justificatifs demandés par le Conseil Régional : ils doivent tous être envoyés au Comité, **pour les nageurs licenciés FFN**

NB : les adhérents dits « en loisir » ne sont pas gérés par le comité

Pas d'envoi différé : les tickets sport non joints à l'envoi, obligera le Comité à ne pas valider les bons de commandes de licences.

Par conséquent, vous serez redevable du montant correspondant, au Comité.

Vous remerciant par avance de votre collaboration,

Bonne saison sportive à tous,

**PO/ Le Président,
Jimmy Persigant,**

**La Secrétaire,
Aurélie Pichaut**



2 allée de la Chenevière - Appt. 24 - 86000 POITIERS
Tél. 05.49.46.10.17 Fax : 05.49.37.94.42
Site Internet : <http://poitoucharentes.ffnatation.fr>
Email : poitou-charente-natation@wanadoo.fr
SIRET : 441 069 499 00016 – Crédit Mutuel Poitiers

